

AVIS PUBLIC

Dépôt du rôle d'évaluation foncière 2018-2019-2020

AVIS PUBLIC, est par la présente donné par le directeur général que le rôle d'évaluation pour l'année 2020 qui sera le troisième (3^{ième}) exercice financier du rôle triennal d'évaluation foncière pour les années 2018-2019-2020 a été déposé à nos bureaux. Toute personne intéressée peut en prendre connaissance, au bureau de l'hôtel de ville pendant les heures de bureau.

Que toute demande de révision concernant le rôle, au motif que l'évaluateur n'a pas effectué une modification qu'il aurait dû y apporter, doit être déposée au cours de l'exercice pendant lequel survient l'événement justifiant la modification ou du suivant.

Que toute demande de révision doit être déposée personnellement ou par courrier recommandé, au bureau de la MRC Le Haut-Saint-Laurent, 10 rue King, Huntingdon, J0S 1H0, au moyen du formulaire (disponible à l'hôtel de ville) prescrit par le Ministre des Affaires Municipales et des Régions, accompagnée de la somme d'argent déterminée par le règlement no 99-97 de la MRC le Haut-Saint-Laurent.

Donné à Ormstown, ce 11 septembre 2019,



Georges Lazurka
Directeur général